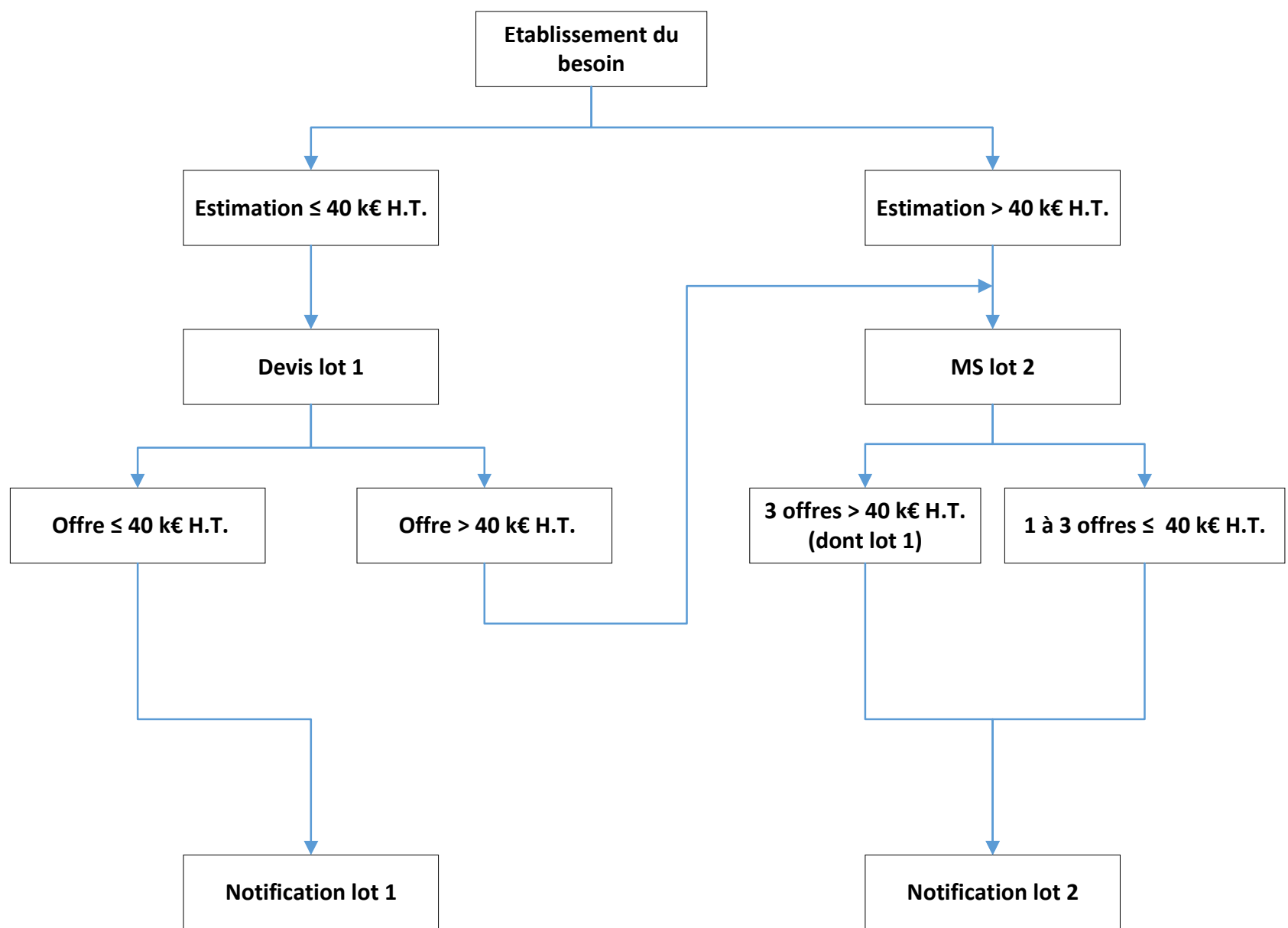




Le montant du besoin est estimé suite à la demande d'un devis.

- Si l'estimation du besoin est inférieure ou égale au seuil de 40 000,00 € H.T., alors, on rentre dans le champ d'application du lot 1. L'Université demandera alors un devis à l'attributaire du premier lot.
 - Si l'offre de l'attributaire est inférieure ou égale au montant du seuil, en ce cas le marché lui sera notifié dans le cadre du lot 1.
 - Si l'offre de l'attributaire est supérieure au montant du seuil, en ce cas le marché sera mis en concurrence dans le cadre du lot 2 en prenant la forme d'un marché subséquent.
- Si l'estimation du besoin est supérieure au seuil de 40 000,00 € H.T. alors on rentre dans le champ d'application du lot 2. Les attributaires du lot 2 sont mis en concurrence au travers d'un marché subséquent.
- Si les trois offres sont supérieures au seuil de 40 000,00 € H.T, en ce cas l'attributaire ayant présenté la meilleure offre se voit notifier le marché.
- Si une ou deux des offres est inférieure au seuil de 40 000,00 € H.T, en ce cas la procédure est maintenue aux critères définis à l'article 6.3 du Règlement de Consultation,. L'attributaire ayant présenté la meilleure offre se voit notifier le marché.
- Dans le cas où les trois offres sont inférieures ou égales au seuil de 40 000,00 € H.T, la procédure suivante se mettra en route :
 - Il sera demandé un devis à l'attributaire du lot 1, si le devis est inférieur ou égal au seuil, le marché lui sera notifié dans le cadre du lot 1.
- Dans le cas contraire, ou si un devis a déjà été demandé à l'attributaire du lot 1 et que celui-ci est supérieur au seuil, alors le pouvoir adjudicateur se référera à la mise en concurrence précédemment effectuée et confiera la prestation au candidat arrivant en première position au regard des critères définis à l'article 6.3 du Règlement de Consultation du présent Accord-Cadre (à voir).
- Dans le cas où le montant du besoin est inférieur au seuil de 40 000,00 € H.T et que la prestation a déjà débuté, en cas de besoin supplémentaire inférieur à 40 000,00 € H.T faisant dépasser le seuil fixé, il sera alors demandé un nouveau devis à l'entreprise attributaire du lot 1